



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie
IDHE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Ecole Normale Supérieure de Cachan

Université Evry Val d'Essonne

Centre National de la Recherche Scientifique





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	A+	A+	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie
Acronyme de l'unité :	IDHE
Label demandé :	UMR
N° actuel :	8533
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Claude DIDRY
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	Non communiqué

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Natacha COQUERY, Université Lyon 2

Experts :

M. Alain BELTRAN, CNRS, (représentant du CNU)

M. Romain HURET, EHESS, (représentant du CoNRS)

M^{me} Antonietta LASTAPIS, (représentant du CoNRS, ITA)

M. Nicolas MARTY, Université de Perpignan

M. Bruno MILLY, Université Lyon 2

M. Laurent TISSOT, Université de Neuchâtel, Suisse

M. Eric VERDIER, CNRS

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Sophie CHAUVEAU

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Mario BARRA JOVER, Université Paris 8

M. Philippe GERVAIS-LAMBONY, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M^{me} Annie MILLET, Vice-Présidente Recherche de l'Université Paris 1, Panthéon - Sorbonne

M. François-Joseph RUGGIU, Directeur Scientifique Adjoint de l'INSHS

M. Pierre-Paul ZALIO, Président de l'ENS Cachan



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

L'IDHE a été créé en 1997 sous l'impulsion de Robert Salais, Alain Plessis, Denis Woronoff, Jacques Marseille et Michel Margairaz ; l'unité regroupait l'Institut d'Histoire Economique et Sociale (IHES) fondé par Ernest Labrousse, le Centre d'Etude des Croissances fondé par Maurice Lévy-Leboyer, le GDR « Institutions Emploi et Politiques Economiques » fondé par Robert Salais. Elle a depuis intégré des sociologues venus d'horizons divers et, récemment, le Laboratoire de sociologie Georges Friedmann de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (LGF, en 2010) et le Laboratoire d'histoire économique, sociale et des techniques de l'université d'Evry-Val d'Essonne (LHEST, en 2013).

Au 30 juin 2012, l'unité se déployait sur 5 sites : l'Ecole normale supérieure de Cachan (585 m2), les universités de Paris Ouest Nanterre La Défense (270 m2), Paris 1 Panthéon-Sorbonne (224 m2), Paris 8 Vincennes-Saint-Denis (21 m2) ; de l'université Paris 1 dépend le site de Bourg-la-Reine (Institut des Sciences Sociales du Travail, où est établi le LGF). Depuis 2013 s'est ajouté un 6e site, celui d'Evry-Val-d'Essonne.

Équipe de Direction :

Directeur : M. Claude Didry ; directeur adjoint : M. Philippe Minard

Nomenclature AERES :

SHS6, SHS2 et SHS1

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	35	39	35
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	11	10	11
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	11	3
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	55	60	49
Taux de producteurs	93,87 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	110	
Thèses soutenues	49	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	21	



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'IDHE présente la particularité de se positionner comme un double défi, à la fois multidisciplinaire et multi-géographique. L'unité a réussi à maintenir sa cohérence scientifique autour d'un projet intellectuel interdisciplinaire stimulant et véritablement partagé par ses membres. La position centrale de l'IDHE est d'analyser l'économie en particulier à travers les prismes de l'histoire économique et de la sociologie économique. Le bilan met en lumière la diversité et la richesse des approches : le défi de la promotion de l'histoire économique est relevé avec panache. À juste titre, le directeur parle de « coalition disciplinaire » pour témoigner de l'ancrage de la coopération entre disciplines, notamment histoire et sociologie, bien loin des juxtapositions souvent rencontrées en la matière. Les différentes tutelles s'affichent toutes comme de fervents soutiens de cette démarche originale. L'IDHE jouit d'une attractivité indéniable, en témoigne l'intégration successive de deux équipes (LGF et LHEST). Deux jeunes chercheurs CNRS (section 36) viennent d'être recrutés, bon augure du nécessaire renouvellement démographique qu'il faudra poursuivre.

Le bilan scientifique est organisé autour des 4 axes suivants :

- Axe 1 : Dynamique du travail, du salariat, de l'emploi et des relations professionnelles (37 personnes)
- Axe 2 : Entreprises, produits, territoires (20 personnes)
- Axe 3 : Institutions et marchés financiers (14 personnes)
- Axe 4 : Savoirs, droit, action publique (27 personnes).

Au sein de ces 4 axes ont été distingués des thèmes (11 thèmes au total), parfois des sous-thèmes (par exemple 11 sous-thèmes pour l'axe 1). Cette distribution produit parfois un effet de patchwork, quand les sous-thèmes paraissent plus des catégories de classement de recherches individuelles que des catégories analytiques interrogées transversalement au sein de l'UMR ou des axes. Pour autant, il faut situer cette organisation scientifique au regard des difficultés du positionnement multi-sites et multitutelles de l'UMR et dans une perspective dynamique : produit historique de l'interdisciplinarité originelle de l'IDHE (entre histoire, sociologie, économie et droit), elle semble offrir, d'une part, une garantie du maintien de cette interdisciplinarité au sein de l'UMR et de chaque axe, d'autre part, un gage d'ouverture à d'autres arrivées institutionnelles récentes (comme celles du Laboratoire Georges Friedmann et du LHEST) ou à venir. Cette organisation paraît ainsi ouverte à l'accueil de nouveaux chercheurs, par exemple économistes et juristes aujourd'hui très minoritaires (respectivement 3 et 1) par rapport aux historiens (17) et sociologues (23).

Cette organisation par axes peut être aussi lue comme une déclinaison d'interrogations scientifiques transversales autour des institutions, mondes de production, coordinations, conventions, cadres de l'échange. En plus de la transdisciplinarité, trois préceptes méthodologiques sont avancés de façon transversale et donnant son identité à l'IDHE : l'attention portée aux pratiques ; l'analyse des actions situées ; l'articulation entre pratiques, représentations et savoirs. Créé en 2008, le séminaire transversal de l'UMR, qui doit être consolidé, permet de développer ces attachements communs. On peut par contre s'étonner que le principe de séminaires par axes, plutôt que par sites, n'ait pas été retenu et développé au cours des dernières années.

La multiplicité des sites - aux locaux plus ou moins importants et aux moyens différenciés - grâce à une volonté de ne privilégier aucune des composantes semble se révéler comme un atout. La gouvernance de ce complexe ensemble paraît bien fonctionner grâce, d'une part, à l'exercice d'un réel pilotage scientifique et stratégique de la part du directeur et du directeur adjoint secondés par la secrétaire générale et, d'autre part, à une décentralisation de la gestion et des responsabilités sur chaque site, plébiscitée par les personnels IT. Cette combinaison de structuration et de souplesse est adossée à un conseil de laboratoire qui se réunit régulièrement ainsi qu'à une certaine mutualisation des ressources.

Grâce à des moyens importants (renforcés par le CNRS), l'IDHE a les ressources de son ambition : l'unité a remporté de nombreux appels d'offres renforcés par des projets financés ou des programmes européens coordonnés.

Ainsi, la masse critique du laboratoire est un point fort. Elle aboutit à une indéniable richesse tant du point de vue des animations (colloques, conférences, journées d'étude, séminaires, projets, etc.) que des publications.



Un autre point fort est la place et le rôle des doctorants et doctorantes dans le laboratoire : leur conscience de faire partie d'un laboratoire de très haut niveau et d'en être un des éléments actifs et productifs est clairement apparue. L'adéquation entre les attentes et l'encadrement semble satisfaisante et efficace. Cet aspect est réjouissant.

En conclusion, notons que la coopération entre historiens et sociologues essentiellement, mais aussi avec quelques économistes et juristes, est très fructueuse. Elle permet à l'IDHE d'être une des figures de proue du monde académique français sur les institutions, l'entreprise, la place de l'État dans les dynamiques économiques. L'intégration entre enseignants-chercheurs et chercheurs d'universités différentes, d'une part, et entre représentants des diverses disciplines, d'autre part, semble avoir très bien réussi autour d'un projet commun fortement structuré intellectuellement. Ces points forts du laboratoire démontrent la recherche d'unification théorique et expliquent en partie le sentiment d'appartenance à un même laboratoire, très sensible chez les jeunes chercheurs.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

– La pluridisciplinarité : le cas de l'économie et du droit

Par rapport au projet initial - « être un point de rencontre entre historiens, sociologues, économistes et juristes » -, force est de constater la faible présence des économistes et la quasi-disparition des juristes. L'attractivité d'une unité pluri-disciplinaire où domine le couple histoire-sociologie ne peut jouer que vis-à-vis d'économistes hétérodoxes. Ceux-ci prendraient cependant un risque sérieux pour leur carrière, comme en témoigne la situation faite aux économistes de l'IDHE malgré une production individuelle incontestable. Le rapprochement envisagé dans le projet 2014-2018 avec le Centre d'économie de Paris-Nord, qui paraissait cohérent (place importante des institutions et de l'histoire), semble aujourd'hui peu probable, le CEPN voulant préserver son unité. Deux choix se présentent donc. Le premier serait de revoir la mention récurrente des économistes et juristes dans le prochain projet. Le dialogue réussi entre sociologues et historiens peut être considéré comme une dynamique suffisante. Le second est de maintenir les intentions : au-delà des difficultés structurelles auxquelles elles se heurtent, les ambitions affichées par le laboratoire ne sont pas complètement irréalisables. Dans ce cas, il est à souhaiter une meilleure intégration des dites disciplines - ce dont tout le monde est conscient, y compris les tutelles. Le laboratoire a tout à gagner de ces apports.

– Éclatement et cohérence

L'éclatement du laboratoire sur six sites et l'articulation des quatre axes de recherche présentent, qu'on le veuille ou non, des inconvénients plus ou moins exprimés. Cette réalité ne peut occulter la faiblesse de certains liens qui risquent à terme de ternir la cohérence scientifique de l'ensemble. Si la masse critique du laboratoire est à saluer, c'est son unité, clairement proclamée dans le rapport, qui est un gage de réussite. Les rapports d'axe devraient expliciter, dans le projet, l'ampleur des engagements des uns et des autres dans chacun d'eux - au moins sur le mode majeur / mineur - et, de la même manière, y positionner les publications et les thèses. On peut comprendre que l'unité, qui compte déjà une direction étoffée et des responsables de sites qui sont aussi des référents scientifiques, n'ait pas voulu ajouter une autre forme de responsabilité sous la forme de responsables scientifiques. Les actuels rapporteurs d'axe jouent une fonction de récapitulation des acquis scientifiques : cette restitution est éclairante sur les résultats des recherches et les modalités de dialogue et d'association entre disciplines, sites et spécialités thématiques. Néanmoins, hors de toute responsabilité hiérarchique, l'unité aurait intérêt à investir dans la durée les rapporteurs d'axes d'une fonction d'animation pérenne, dans le but de favoriser le montage de séminaires ou de journées d'études à l'initiative de chaque axe, de susciter une intégration plus poussée des doctorants dans les problématiques du laboratoire et plus généralement de faciliter les « fertilisations croisées » entre projets, tout en ne faisant pas des axes une clôture ce qui irait à l'encontre du but recherché. Le séminaire commun mérite d'être plus soigneusement envisagé et établi sur une base ferme et régulière.

Un site web de grande qualité a été mis en place. Toutefois, l'absence d'une véritable politique de communication intégrée de l'IDHE fait que ce site ne parvient pas encore à bien mettre en valeur l'excellence de la recherche effectuée. Il doit être développé pour témoigner de la contribution des diverses composantes (sites et projets ANR) à la dynamique commune en terme de problématiques, de séminaires, d'encadrement doctoral, de projets, de valorisation, de coopérations internationales, etc. Ce n'est pas seulement l'affaire de la personne responsable du site mais de tous les chercheurs et doctorants.



– Formation doctorale et post-doctorale

Si la qualité de l'encadrement doctoral est manifeste, il n'en demeure pas moins que l'aide à la publication en cours de thèse pourrait être plus formalisée, la préparation à des trajectoires autres qu'académiques explicitement envisagée et l'équilibrage des charges d'encadrement doctoral plus rapidement mené à bien. L'avenir des doctorants ne doit pas passer uniquement par un destin académique : au vu des spécialisations de l'IDHE, d'autres horizons peuvent s'ouvrir à eux.

Pour renforcer l'ancrage international de l'IDHE, il pourrait être décidé de mener une politique plus explicite de post-doctorants : en terme d'accueil de jeunes docteurs étrangers dans le cadre des projets bénéficiant de financement pluri-annuel (nombre d'expériences semblent aller en ce sens) et d'aide à la mobilité internationale de docteurs de l'IDHE, notamment par l'entremise de projets impliquant des équipes étrangères.

– Visibilité internationale

Il existe un curieux décalage entre l'aura internationale de nombreux chercheurs et la présentation du rapport qui donne l'impression (non dissipée lors des discussions) d'un manque d'ambition au-delà des frontières. Un approfondissement des développements internationaux doit être plus clairement montré. Il ne s'agit pas de tomber dans une obsession éditoriale dans la langue de Shakespeare et de s'obliger au scientifiquement correct, mais il est certain que la visibilité internationale du laboratoire en termes de publication laisse à désirer. Ce constat est regrettable, notamment pour l'histoire économique, car cela aboutit à une faible prise en compte, par les collègues étrangers, de toute une littérature de très haute qualité. Une impulsion plus clairement affichée par le laboratoire peut être aisément amorcée.

– Locaux

La question des locaux se pose de manière radicalement différente selon les sites. D'un site à l'autre, les disparités sont patentées. Les enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels de l'ENS Cachan, d'Evry, de Bourg-la-Reine sont dans des situations tout à fait favorables. Les situations des universités Paris I et Paris 8 sont extrêmes par le degré d'exiguïté, au détriment des ITA et des étudiants dont la participation à la vie collective n'est ainsi guère facilitée.

Recommandations :

- Conserver l'alliage sociologie-histoire, qui est une plus-value indéniable dans le domaine économique.

- Maintenir des points de contacts avec les économistes et les juristes. Le comité encourage la poursuite des discussions avec le CEPN, ne serait-ce que pour être en mesure de jouer des complémentarités entre les deux unités en vue de monter des projets communs (séminaires et réponses à des appels d'offre) et maintenir ainsi, sur des objets précis, un dialogue et si possible des recherches communes. De même, il faudra inventorier les ouvertures mentionnées par la présidence de Paris I, notamment avec une petite équipe d'historiens de la pensée économique, aussi modestes soient-elles. L'équipe dispose de nombreux atouts pour entreprendre ce dialogue et ces coopérations (voir par exemple l'organisation d'un master "Économie-sociologie", la création et l'animation du GDR "Économie-sociologie", l'implication dans la *Revue française de socio-Économie*).

- Renforcer l'unité et la cohérence du laboratoire par la mise en œuvre de structures fédératives plus intégrées (séminaire inter-axes, colloques communs, etc.) et investir les rapporteurs d'axes du prochain quinquennat d'une fonction d'animation. La consolidation du séminaire thématique transversal et une plus nette articulation entre les séminaires de site et les 4 axes thématiques devraient apparaître comme une priorité stratégique pour une UMR qui a su résister aux forces centrifuges d'une multi-localisation et d'un attachement institutionnel pluriel.

- Améliorer le site internet et valoriser la recherche. Il serait souhaitable que le laboratoire puisse mettre en place une stratégie de communication pour favoriser la circulation de l'information interne (entre sites), cibler celle-ci vers les enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et administratifs, offrir une plate-forme web avec l'activité scientifique, ceci afin de favoriser la visibilité nationale et internationale. Pour l'avenir, il semble impératif pour ce laboratoire d'obtenir un poste AI en communication, webmaster à 100% et d'en obtenir un autre à 80% pour le secrétariat de rédaction.

-



- Renforcer la visibilité internationale, y compris par les échanges doctoraux et post-doctoraux. La recommandation émise lors du précédent rapport de l'AERES, en 2009, peut être reprise : « La communication des travaux de l'unité dans des grandes revues et chez des grands éditeurs anglo-saxons reste limitée, à l'exception des publications liées aux projets européens, et insuffisante pour une unité de ce calibre (...). L'unité est cependant consciente de cette faiblesse et se propose d'y remédier au cours du prochain quadriennal ».

- Même si, à court terme, le problème des locaux parisiens n'a guère de chance d'être résolu dans son intégralité, une plus forte mutualisation des possibilités d'accueil (voir les disponibilités de Cachan et surtout de Bourg-La-Reine) pourrait être mise sur pied, au bénéfice ne serait-ce que de quelques personnes.

In fine, il est important que les tutelles participent à ces recommandations. La plus grande visibilité du site Internet, l'encouragement à l'internationalisation des chercheurs et la pluridisciplinarité ne peuvent pas se décréter, mais supposent la mise en commun des efforts en matière de recrutement, de dynamique collective et de soutien aux jeunes doctorants.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Il est important d'insister de prime abord sur la richesse théorique des productions du laboratoire. En dépit de la complexité de l'architecture institutionnelle, l'ensemble est soutenu par une armature théorique ambitieuse, profondément ancrée dans des problématiques neuves de sciences sociales. Une démarche épistémologique commune soutient la logique de rassemblement de centres travaillant sur des problématiques d'histoire de l'économie, et la collaboration entre historiens et sociologues permet des échanges féconds à l'intérieur des axes. Le défi de l'interdisciplinarité est donc relevé grâce à un projet commun fortement structuré intellectuellement, socle théorique qui donne une solide charpente à l'ensemble tout en lui garantissant une aura certaine. La cohérence du projet tient à une approche par les mondes de production qui suppose d'interroger les catégories essentielles de l'économie : l'entreprise, le salariat et le monde du travail, l'innovation, etc. et de s'interroger sur la manière dont ces catégories se cristallisent dans le temps. L'annexe détaillée des publications (bilan 2007-2012) témoigne de la qualité et de l'ampleur de la production scientifique : plus de 1 000 publications (dont 247 articles dans des revues à comité de lecture, 95 dans des revues sans comité de lecture, 93 directions d'ouvrages, 32 ouvrages, 338 chapitres d'ouvrages, 70 ouvrages de vulgarisation) ; plus de 700 conférences.

En regard de cette richesse, l'orientation internationale de la production scientifique paraît décalée. Si la présence internationale est clairement attestée par de multiples participations à des colloques avec des présentations ou des invitations, un simple calcul des publications dans des revues anglaises à comité de lecture donne 22 articles sur les 187 recensés, soit à peine 12% (la moitié d'entre eux sont le fait de trois ou quatre auteurs). Si l'on s'intéresse aux directions d'ouvrages, 6 sur 88, soit à peine 7%, l'ont été en anglais. Cette faiblesse que l'on comprend mal vu l'implication internationale de nombreux chercheurs nuit à la visibilité de l'unité, d'autant plus que la dimension internationale dans les objets et terrains de recherche est revendiquée dans le rapport : « la dimension internationale et comparative a été accentuée, dans une perspective d'histoire globale et connectée » (p.5). La direction du laboratoire a assuré de l'existence de fonds et de soutiens à des traductions. Les moyens existent. Il reste donc à transcrire dans des publications à l'étranger les multiples participations des chercheurs à des colloques internationaux pour souligner leur contribution aux renouvellements historiographiques.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

Le rayonnement et l'attractivité académique de l'IDHE constituent un des points forts de l'unité dont témoignent, entre autres, les récents rattachements du Laboratoire Georges Friedmann (LGF, Paris I) et du Laboratoire d'Histoire économique, sociale et des techniques (LHEST, Evry-Val d'Essonne). L'attractivité scientifique de l'UMR est confirmée par l'obtention de plusieurs projets ANR, de nombreux contrats avec des partenaires institutionnels français (région Île-de-France, entreprises), des projets européens (7 projets européens menés de 1999 à 2011) et par de nombreux colloques internationaux. Le nombre et l'importance des projets financés par l'ANR et l'Europe - à titre principal - témoignent de la pertinence programmatique de cette équipe (9 ANR, 1 ACI, 2 partenariats européens). L'IDHE a participé pleinement aux grands projets et travaux sur l'histoire économique et sociale moderne et contemporaine pendant le contrat (par exemple, le GDR 2539 Entreprises françaises sous l'occupation). Le contrepoint de cette vitalité pourrait être le risque d'une certaine dispersion des problématiques liée à la variété des projets financés et des sources de financement. Jusqu'à présent, ce risque n'est pas apparu comme un handicap.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

L'interdisciplinarité et les centres d'intérêt de l'IDHE (entreprises, salariat, dialogue social, précarité, santé, migrations, marchés financiers, régulations) en font un partenaire scientifique de choix pour de nombreuses institutions : ministères (Finances, Affaires sociales, Travail, Culture), chambres de commerce, banques, syndicats, entreprises (Renault SA et PSA Peugeot Citroën), musées. Les contrats de recherche en développement, les collaborations aux expositions, les participations aux émissions audiovisuelles sont multiples, témoignant de l'ancrage de l'unité dans son environnement.

Le souci de diffusion des connaissances transparaît à travers diverses publications : citons, sans volonté d'exhaustivité, le *Traité de sociologie économique* (2009), le *Dictionnaire historique des inspecteurs des Finances (1801-2009)* (2012), le *Dictionnaire du travail* (2012). Des chercheurs de l'IDHE dirigent ou participent à une demi-douzaine de comités de rédaction de revues.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

L'UMR est organisée spatialement et budgétairement par sites, scientifiquement par axes. L'organigramme montre clairement l'architecture de l'ensemble : les 4 axes de recherche et les 5 sites (au 1er janvier 2013, Paris 1, Paris 8, Paris 10, ENS Cachan, Evry), qui ont chacun à leur tête un enseignant-chercheur ou chercheur élu (3 historiens, 2 sociologues), assisté d'une gestionnaire à l'exception d'Evry et/ou d'ingénieur(s) SHS pour 3 d'entre eux (Paris I, Paris 10, Evry). À la tête de l'UMR, le directeur (sociologue) et le directeur adjoint (historien) sont assistés par la secrétaire générale, l'assistante en ressources documentaires et par le conseil d'unité, composé de 18 personnes (au 1er janvier 2013) représentant l'ensemble des personnels en trois collèges (enseignants-chercheurs et chercheurs, ITA, doctorants). Ce dernier, qui se réunit au moins trois fois par an, est composé de membres de droit, nommés et élus lors d'une assemblée générale (qui a lieu au moins une fois par an). Il n'est pas prévu dans le règlement intérieur les modalités de remplacement lors de la démission de l'un des membres dudit conseil. La phrase suivante pourrait être ajoutée : « Lors de la démission de l'un des membres élus, celui-ci est renouvelé par cooptation jusqu'à la fin du mandat quinquennal ».

Bien que le laboratoire soit organisé scientifiquement par axes de recherche, l'organisation administrative et budgétaire s'organise par sites. Depuis juillet 2011, la coordination administrative s'effectue au niveau central à l'université Paris 10 et la consolidation budgétaire s'effectue au niveau de l'équipe de direction du laboratoire. Cette gestion verticale plutôt qu'horizontale semble logique du fait de la disparité des sites qui composent l'IDHE. Les IT adhèrent et sont attachés à ce mode de fonctionnement qui leur semble le plus approprié compte tenu de la disparité géographique. Ce qui pourrait paraître comme un inconvénient est devenu pour eux une richesse de travail, tant dans la diversité de leurs tâches que dans leur complexité que cette situation implique.

L'IDHE compte 10 IT. Parmi eux, 7 relèvent de la catégorie A : 2 de la BAP F (1,75 consacrés au secrétariat de rédaction, 1 à la documentation, 0,25 au site internet), 4 de la BAP D (3 consacrés à des activités de recherche et 1 à des activités de support à la recherche (contrats ANR...)) et 1 de la BAP J, (secrétaire générale) ; les 3 autres personnels relèvent de la catégorie B -BAP J ; 7 de ces postes sont des postes affectés par le CNRS. Les personnels ITA ou BIATS sont enthousiastes de travailler dans la structure IDHE. Ils sont bien impliqués dans la vie de leur équipe de recherche sur site, travaillent à proximité des chercheurs ce qui pour eux est une richesse et un gage d'efficacité dans leurs activités. Ils sont bien représentés au conseil du laboratoire (2 élues). La direction est attentive à la promotion de ses personnels, notamment en encourageant la promotion interne à l'UMR (par exemple, le poste IE de secrétariat général a été repris par l'une des secrétaires-gestionnaires qui a obtenu sa promotion). Elle est vigilante à ce que les entretiens de carrière annuelle soient menés chaque année avec tous les personnels administratifs, y compris ceux qui n'appartiennent pas au CNRS. Néanmoins, les IT soulignent le manque de reconnaissance, de primes et de promotions jugées lentes au niveau institutionnel. Les secrétaires-gestionnaires du laboratoire ont fait remarquer la difficulté de ces dernières années en termes de changement de logiciel en gestion notamment, ces changements n'étant pas systématiquement accompagnés d'un plan de formation adéquat.

Demeure la question, qui dépasse l'IDHE, des ingénieurs chercheurs qui sont évalués dans le cadre d'un travail administratif qu'ils ne produisent pas, et non pour un travail de recherche qu'ils effectuent avec une grande reconnaissance.

Enfin, l'un des IT a fait part de ses difficultés d'exercer son métier à la *Revue française de sociologie*. Il reconnaît les efforts fait par la direction de l'IDHE pour favoriser son intégration au sein du laboratoire. La spécificité de son métier et les désaccords nourris qu'il entretient avec les dirigeants de la revue lui ont fait prendre des décisions personnelles quant à son avenir au CNRS. L'agent est actuellement pris en charge par les ressources humaines de la délégation Paris A dont il relève pour envisager son futur professionnel.

Les conditions matérielles varient selon les sites d'affectation. Paris 8 et Paris I sont les sites qui présentent le plus de difficulté à offrir des conditions de travail suffisantes, alors qu'à l'ENS Cachan ou à Bourg-la-Reine, des espaces inoccupés pourraient être investis.

Pour l'organisation commune, un prélèvement de 1% sur les ressources propres gérées sur site est effectué afin de financer des projets scientifiques communs et d'assurer le fonctionnement matériel d'opérations diverses.



Les moyens financiers permettent de répondre aux grandes ambitions de l'IDHE. Le nombre d'ANR et autres projets financés peuvent être compris comme un élément probant du dynamisme de l'UMR. Sur le bilan des quatre dernières années, le budget atteint en moyenne 450 kilos d'euros par an, dont un tiers en soutiens de base et le reste en ressources propres. Ces dernières sont composées essentiellement de programmes financés par l'ANR et d'un contrat européen coordonné par l'IDHE (clos pour le prochain quinquennat). La gestion des contrats s'effectue par le biais du CNRS. Seuls les soutiens de base sont gérés via l'institution qui l'attribue, voire à la marge les IUF et les BQR (universités). Les gestionnaires effectuent donc la gestion du laboratoire sur les différents logiciels des tutelles (Geslab, SIFAC...) et appliquent les réglementations financières et comptables de chacune d'elles.

Le site web a été considérablement amélioré dans le dernier quinquennat : il est à jour et constitue une bonne base de lien entre les membres du laboratoire eux-mêmes. Il doit continuer à être développé pour témoigner de la contribution des diverses composantes à la dynamique commune. Il apparaît clairement que le temps (25%) qui lui est consacré est insuffisant. Il serait raisonnable pour cette UMR de consolider le poste en CLD au moins.

L'IDHE réussit par son programme structuré par de grandes problématiques communes à tous les chercheurs à intégrer véritablement des équipes dispersées géographiquement. L'intégration entre les équipes a été réalisée par la mise en place d'axes de recherche qui ont amené les centres et leurs chercheurs à travailler ensemble sur des projets communs. C'est encore le cas avec l'entrée du Laboratoire d'Histoire économique, sociale et des techniques (LHEST) de l'université d'Evry-Val d'Essonne. Le découpage scientifique par axes, tel qu'il apparaît dans le bilan scientifique, semble avoir précisément veillé à ne pas renforcer les forces centrifuges liées à une organisation spatiale multi-sites et une pluri-appartenance institutionnelle : les personnels se trouvent tous attachés à plusieurs axes, aucun axe ne comprend des personnels d'un même site ou dépendant d'une même tutelle, ni même représentant une même discipline. Notons que ce découpage (comme l'absence d'une liste de publications par axe) rend impossible une évaluation séparée de la production scientifique de chaque axe.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

L'encadrement financier et scientifique des doctorants est indéniable. L'ensemble des données témoigne de l'excellente qualité du suivi doctoral global au sein de l'IDHE, avec une présence importante de doctorants étrangers financés, un taux de financement important, une répartition équilibrée des doctorants sur l'ensemble des HDR.

Le nombre de thèses soutenues est élevé dans les deux disciplines dominantes, l'histoire économique et la sociologie : de 2007 à 2012, 49 thèses ont été soutenues à l'IDHE. Au 30/06/2012 (soit avant l'arrivée des personnels de l'université Evry-Val d'Essonne), l'IDHE comptait 110 doctorants/es, suivis par 21 directeurs/trices différents (21 des 45 chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires ont une HDR, soit 46,7%) ; 5 directeurs/trices encadraient plus de 10 doctorants.

Sur les 110 thèses en cours, 53 relevaient de l'Ecole doctorale 396 de Paris 10, 30 de l'Ecole doctorale 113 Paris I Histoire, 13 de l'Ecole doctorale ED 465 Paris I Economie, 9 de l'Ecole doctorale 285 ENS Cachan, 5 de l'Ecole doctorale 31 Paris 8. Une forte proportion des doctorants reçoit un financement : sur les 110 thèses en cours, 51 thèses sont financées, dont 23 allocations et contrats doctoraux (dont 5 allocataires moniteurs), 14 AMN, 9 bourses étrangères, 5 CIFRE ; 5 occupent par ailleurs un poste d'ATER. Sur la seule période 2010-2012, la durée moyenne des thèses soutenues a été de 62 mois.

Ecoles doctorales de rattachement	Thèses en cours	%	Thèses soutenues	%
ED 113 Paris 1 Histoire	30	27,27	18	36,73
ED 465 Paris 1 Economie	13	11,82	1	2,04
ED 396 Paris 10	53	48,18	23	46,94
ED 31 Paris 8	5	4,55	1	2,04
ED 285 ENS Cachan	9	8,18	5	10,20
Autres		0	1	2,04
Total	110	100	49	100



La rencontre avec les doctorantes et les doctorants (40 présents) a permis de confirmer la qualité du suivi. Les doctorants présents ont unanimement souligné leur implication dans l'animation de séminaires doctoraux de sites (certains ouverts aux étudiants de master 2), la qualité de l'encadrement humain (le suivi des thèses s'opère via le/la directeur/trice, mais aussi au sein de séminaires dédiés, où la règle est que le discutant titulaire ne doit pas être le/la directeur/trice), le soutien financier pour les déplacements de la part de l'IDHE (en parallèle des soutiens de leurs écoles doctorales). Tous les présents font part d'une bonne intégration dans la vie de l'unité. Seul regret : un déficit de locaux d'accueil pour les doctorants de Paris I et de Paris 8.

Si la qualité de l'encadrement doctoral est manifeste, l'aide à la publication en cours de thèse pourrait être plus formalisée, la préparation à des trajectoires autres qu'académiques explicitement envisagée, et l'insertion dans des réseaux internationaux développée. Les réponses floues des doctorants étaient à ce titre révélatrices : peu ont reconnu être insérés dans des réseaux européens de doctorants, en plein essor pourtant dans le champ envisagé.

Les doctorants/es sont représentés au sein du conseil d'unité par deux personnes élues par le collège des doctorants. On pourrait imaginer un-e représentant-e élu-e pour chaque site, afin de mieux représenter les différentes situations.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Si la réussite de l'IDHE sur ces dernières années est visible, à l'inverse, le projet à cinq ans a paru manquer d'homogénéité. Il semble coller aux différents projets individuels sans que s'en détachent des axes forts capables d'assurer une problématique riche. Les éléments sont là mais demandent une relecture attentive et critique. Le projet scientifique à cinq ans prévoit notamment :

- le changement de dénomination de l'UMR (passage de l'IDHE Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie à l'IDHES Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société)

- le rapprochement avec le Centre d'Économie de Paris-Nord (CEPN). Un rapprochement qui, au regard des échanges de la journée de visite (plus de 6 mois après l'écriture du rapport) s'avère très incertain. Les membres de l'UMR tiennent cependant fermement et unanimement à maintenir les perspectives de rapprochement avec des économistes, ce qui permettrait de renforcer la représentation des économistes dans l'UMR, de solidifier son interdisciplinarité au-delà des relations histoire-sociologie, d'asseoir les formations bi-disciplinaires (masters et écoles doctorales) au sein de chaque site (par exemple, économie-sociologie à Paris 10, économie-histoire à Paris I)

- la constitution de 4 nouveaux axes en remplacement des 4 axes précédents :

axe 1 : Produits, entreprises, travail et relations professionnelles

Produits et territoires (5 chantiers)

Travail, entreprises et dialogue social (5 chantiers)

L'entreprise à l'épreuve des conditions de travail (3 chantiers)

Dynamiques des relations professionnelles et des institutions du travail à l'échelle globale (7 chantiers)

axe 2 : Savoirs, capacités et innovations

Les étudiants face aux mutations de l'enseignement supérieur

La place des salariés dans la R&D

Expertises médicales et sociales en milieu colonial

Retour sur la production des savoirs en sciences sociales



axe 3 : Capitaux, finances, dettes et crédit entre public et privé

La définition et la fourniture de la liquidité

Les aspects sociaux et contingents de la finance et de la banque

Les rapports entre les formes de la finance et les modalités de financement des entreprises

L'évolution des finances publiques

axe 4 : Action publique et biens communs

Les politiques publiques

Les services publics au XXe siècle à l'épreuve des réformes

Les communs.

L'intérêt analytique des 4 nouveaux axes est indiscutable. Mais leur animation à venir reste floue. Si le maintien du principe d'une circulation des membres de l'UMR entre tous ces axes apparaît louable, en lien avec le projet de transversalité du laboratoire et d'échanges entre les différents sites, l'animation scientifique n'est guère envisagée : 3 axes sur 4 ont omis d'évoquer la moindre animation de l'axe (ateliers, séminaire d'axe, journée d'études). Des responsables d'axe ou encore des « rapporteurs », comme dans le quadriennal précédent, devraient clairement être identifiés. Les personnels qui s'associeraient à ces axes ne sont pas non plus toujours nommés. Certains axes paraissent extrêmement larges, ce qui peut assurément favoriser les échanges entre tous les membres de l'UMR, mais ce qui risque aussi comme effet pervers de ne pas permettre d'attacher des opérations de recherche collectives permettant de développer ces axes. Les responsables du laboratoire ont admis que les propositions étaient susceptibles d'être affinées. Il serait alors pertinent de repenser l'unité des projets au-delà des recherches individuelles des chercheurs tout comme de faire apparaître des animateurs d'axes. Pour illustrer le propos, mentionnons à titre d'exemple que plusieurs recherches de l'axe 1 du bilan, rassemblées sous l'intitulé « Hétérogénéité des situations de travail », faisaient part d'une porosité croissante entre le salariat et d'autres modalités d'exercice de l'activité : bénévolat dans l'économie sociale, artistes et créateurs à la jonction de statuts divers, auto-entrepreneurs. N'y aurait-il pas eu lieu en la matière à une capitalisation sur la sociologie (ou la socio-histoire) des formes d'encadrement juridique de l'activité de travail ? La structuration du nouveau projet incite à aller dans cette direction : il fusionne dans un même ensemble les axes antérieurs « Dynamiques européennes et globales du travail, du salariat, de l'emploi » et « Produits, entreprises et territoires ». Sans animation explicite et durable, ne prend-on pas le risque d'un accollement assez formel des deux thématiques ? Dans le même ordre d'idées, il serait dommage que le capital relationnel constitué à l'occasion de programmes (tel Capright) ne soit pas plus valorisé et entretenu.

Les efforts pluridisciplinaires sont à encourager, notamment en direction d'autres disciplines que l'histoire et la sociologie. Il ne s'agit pas d'un mot d'ordre à la mode, mais d'une réflexion importante sur l'avenir de l'IDHE et de sa place dans la recherche française. Il est frappant de constater que le nouveau projet s'appuiera, entre autres, sur un programme ANR qui traitera de questions relatives à l'innovation, qui seront nécessairement au cœur du futur campus de Saclay dont l'ENS-Cachan et l'IDHE seront parties prenantes.

Notons que ce projet scientifique sera porté par une nouvelle direction (directeur/trice et directeur/trice adjoint/e), qui sera élu(e) dans les prochains mois.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 19 février 2013 à 9 h

Fin : 19 février 2013 à 18 h

Lieu de la visite : IDHE

Institution : ENS Cachan

Adresse : 61, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex

Déroulement ou programme de visite :

La visite commence à 9 h : le comité est accueilli salle Condorcet (ENS de Cachan) et tient un premier huis clos. A 9 h 55 commence la séance plénière avec tous les membres de l'IDHE (chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA/ITARF, doctorants). Le directeur et le directeur adjoint de l'unité présentent l'unité puis le bilan des axes, puis pendant plus d'une heure, le comité échange avec les membres de l'unité. A 12h 30, le comité en huis clos s'entretient avec l'ensemble des tutelles. Le repas est pris sous la forme d'un buffet au Pavillon des Jardins avec les membres de l'unité. A 14 h 15, le comité rencontre les doctorants en salle Renaudeau ; puis à partir de 15 h 15, dans la même salle le comité s'entretient avec les personnels ITA et ITARF. Après un second huis-clos d'environ une heure, le comité reçoit pendant près d'une heure le conseil de laboratoire en salle Renaudeau. La visite prend fin à 18 h.

Points particuliers à mentionner :

Le début de la visite a été retardé pour plusieurs membres par des problèmes de RER.



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

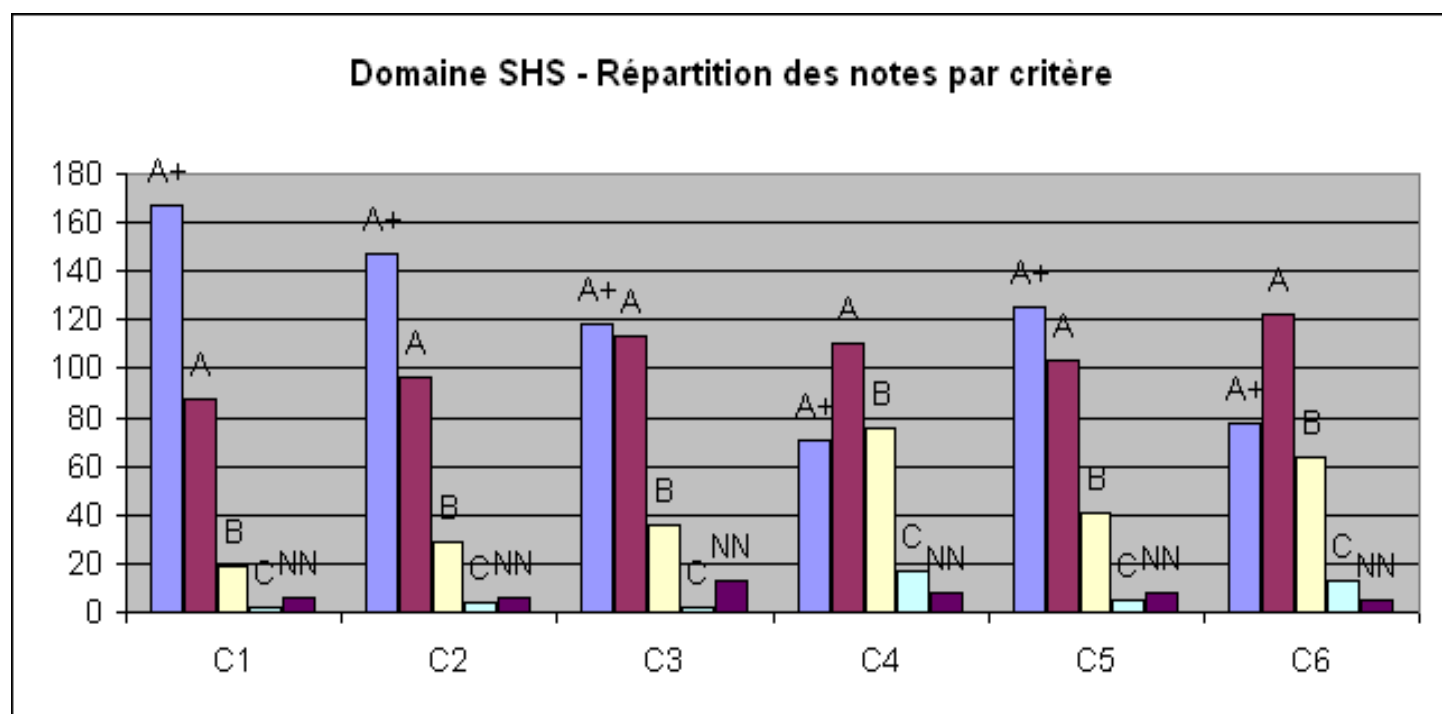
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles



Paris, le 24 avril 2013

SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

 01 44 07 77 08

 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLAUDES

Directeur de la section des unités de recherche
de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

Nos Réf. : IG/PLBC/2013/N° 382

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – UMR 8533 - IDHE

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts lors de la visite AERES de l'unité UMR Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie (UMR 8533 - IDHE) le 19 Février 2013. Au nom de l'UMR, elle remercie le comité de visite pour la qualité de son travail et la pertinence des observations détaillées et des recommandations contenues dans le rapport.

L'Université se félicite de l'évaluation très positive formulée par les experts sur cette unité qui « relève avec panache » l'histoire de la pensée économique en mêlant essentiellement des historiens et des sociologues de l'économie et de plusieurs aspects affirmés dans le rapport, tels que la richesse théorique des productions, la qualité et l'ampleur de la production scientifique, le projet commun fortement structuré, les nombreux appels d'offre et projets européens obtenus, le rayonnement et l'attractivité académique de l'unité. Elle est également sensible à la qualité de l'encadrement scientifique et financier des doctorants remarquée par les experts.

La direction de l'UMR a lu avec intérêt le rapport du comité de visite AERES, suite à la visite du 19 février dernier. Elle se réjouit de l'accent mis sur l'interdisciplinarité entre sociologie et histoire effectivement au cœur, aujourd'hui, de la dynamique scientifique de l'unité. Elle se réjouit également de voir que la cohérence du projet est bien mise en évidence autour notamment du « souci d'interroger les catégories essentielles de l'économie : l'entreprise, le salariat et le monde du travail, l'innovation etc. » (p. 10), tout en attendant les avis du comité national et des tutelles.

L'unité tient également, par la lettre ci-dessous, à apporter quelques précisions sur des points qui lui semblent mériter un éclaircissement et une discussion.

- le taux de producteurs selon les critères du précédent rapport de l'AERES, partant des enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires, a progressé, en passant de 97 % (43 sur 44) à 100 % (46).
- concernant l'internationalisation, soulignons que l'IDHE a porté 7 projets européens en 9 ans, avec une pause actuellement pour des raisons tenant à la lourdeur de ces projets. Notons que le programme Capright figure au bilan sous examen, en ayant associé des juristes, des économistes, des sociologues et des historiens. Cette dimension internationale est aussi très présente, à la fois dans les programmes ANR et les engagements des chercheurs dans des réseaux internationaux. Elle ne se réduit pas au monde anglo-

américain, et intègre en particulier une ouverture sur le monde hispanophone, germanophone, et chinois. La direction accueille donc les recommandations du comité, pour aller plus loin dans une internationalisation déjà effective. Elle dispose de moyens lui permettant de continuer en ce sens, comme relevé à juste titre par le comité.

– concernant la démarche interdisciplinaire de notre unité, rappelons que nous ne renonçons pas aux ouvertures vers l'économie et le droit, même si ces domaines sont ancrés dans des pratiques disciplinaires qui limitent l'attractivité de l'IDHE pour des Enseignants Chercheurs et des Chercheurs venant de ces horizons. De fait, des collaborations avec des économistes et des juristes existent, et une ouverture en direction de centres d'histoire du droit sera au programme de Michela Barbot admissible en section 36 du Comité National, sur un projet d'histoire du droit de propriété.

– concernant notre encadrement doctoral, la direction tient à souligner sa politique de publication des doctorants et leur insertion dans les réseaux internationaux de l'unité, tout en ayant pour orientation de faire soutenir les thèses relativement rapidement afin d'éviter des longueurs qui leur seraient préjudiciables.

– concernant la mise en œuvre du projet, il ne nous paraît pas possible de dresser aujourd'hui un état des forces dans chaque axe, sachant que la recherche est une activité ouverte. La direction rappelle la nécessité de maintenir une ouverture, avec, à dessein, des recherches qui les croisent, comme dans le cas de programmes portant sur la professionnalisation des traders (axe 1/axe 3), sur le salariat de l'innovation (axe 1/axe 2) ou sur le privilège (axe 1/axe 2/axe 4). Elle souligne le point de rencontre que représente l'axe 4, liant action publique et dimension institutionnelle, au cœur de cette orientation théorique et scientifique constitutive de l'identité de l'unité. Les axes sont des thématiques régulatrices, pour analyser les activités économiques, et non des équipes constituées.

– concernant la pluralité des sites de l'unité, le rapport AERES de 2009 précisait « Il faut cependant souligner l'importance du caractère multi-site de l'unité. L'IDHE ne pourrait tout simplement pas se positionner comme elle le fait dans le paysage national et international si sa composition se limitait aux chercheurs d'un seul (ou même de deux) des quatre sites qui l'accueillent. » Elle est la condition de l'existence d'une unité ambitieuse, en capacité de faire jeu égal avec les institutions parisiennes. Elle répond de plus aux demandes des tutelles elles-mêmes. Notons ainsi que le site de Bourg la Reine ne rajoute pas de tutelle, mais répond au souci de rattacher une unité trop petite pour subsister seule et aux apports d'un rapprochement avec un centre de formation syndicale pour les spécialistes de sociologie des relations professionnelles de l'IDHE. Le rapprochement du Laboratoire d'Histoire Economique Sociale et des Techniques d'Evry Val de Marne répond à la très judicieuse sollicitation du CNRS, en permettant à l'IDHE de bénéficier de l'apport de spécialistes reconnus. La direction de l'unité tient à insister sur ce point, relevé également par le rapport de l'AERES, dont les membres ont eu des engagements clairs au sujet de la législation sur la recherche. Rappelons que la cohérence de notre unité repose sur une démarche commune, le croisement des projets entre sites et le souci de construire un séminaire fondé sur un dialogue constructif entre historiens et sociologues.

– concernant la politique de communication de l'unité et le site Internet récemment mis en ligne, la direction note avec satisfaction le souci rappelé par le comité à plusieurs reprises, de voir arriver dans l'unité un personnel stable et plus fourni pour faire face à une tâche de grande ampleur. Elle note également le constat par le comité d'une amélioration très importante de son site, grâce à l'arrivée d'une ITA dédiée à cette tâche, même si sous contrat à durée déterminée. Bref, ce n'est qu'un début et ce travail doit se poursuivre pour assurer ce rayonnement que le comité de visite entend, à juste titre, encourager.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Philippe BOUTRY